

**DEMANDE DE RENOUELEMENT D'AGRÈMENT POUR L'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR**

(à formuler 2 mois avant la date d'expiration de l'agrément)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITANT

Photo	Nom de naissance :	Nom d'usage :
	Prénoms :	
	Né(e) le :	à : Département :
	Adresse personnelle :	
	Code postal :	Commune :
	Téléphone :	Courriel :
Capacité à la gestion d'une auto-école :		
<input type="checkbox"/> Certificat de qualification professionnelle		
<input type="checkbox"/> Attestation de formation à la gestion d'une auto-école		
<input type="checkbox"/> Diplôme = ou > niveau III :		
<i>(formation juridique, économique, comptable ou commerciale)</i>		
Réactualisation des connaissances :		
Date :		
Intitulé formation :		

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale :	
Enseigne :	
Adresse de l'établissement :	
Code postal :	Ville :
Téléphone professionnel :	/portable :
Courriel :	
Numéro SIRET ou SIREN :	
Statut juridique :	<input type="checkbox"/> nom propre <input type="checkbox"/> SARL (dénomination de la société)
	<input type="checkbox"/> association <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Capacité d'accueil :
(en nombre de personnes, personnel de l'auto-école compris)

Superficie du local (accueil + enseignement = 25 m² minimum) : m²

Mise en commun : locaux personnels véhicules

Le local possède t'il :

→ une entrée indépendante de toute autre activité : oui non

→ une salle affectée à l'inscription des élèves et une autre à l'enseignement, suffisamment isolées phoniquement : oui non

→ les moyens matériels nécessaires à la formation en fonction du nombre d'élèves pouvant être accueillis et des enseignements dispensés : oui non

Nombre total d'enseignants (y compris l'exploitant) :

Formations

Catégories	AM	A1	A2	A	B/B1	B96	BE	Groupe lourd							
								C1	C1E	C	CE	D1	D1E	D	DE
Nombre de véhicules utilisés par catégorie enseignée															
Nombre d'enseignants par catégorie enseignée															

Autres catégories : Post-Permis AAC

Si vous disposez de la formation moto, disposez-vous du matériel de liaison requis : oui non

Précédent agrément délivré le : à M.ou Mmesous le n°

✓ **Je certifie** l'exactitude des renseignements ci-dessous et m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation

✓ **Par la présente demande, je sollicite** la délivrance d'un agrément conformément à la réglementation en vigueur (arrêté ministériel du 08/01/2001 modifié) en vue d'exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

Fait à....., le.....

Signature

POUR INFORMATION :

- l'arrêté préfectoral portant agrément est délivré pour une durée de 5 ans
- toute demande de pièces non fournies lors du dépôt du dossier interrompt le délai d'instruction jusqu'à leur production
- le formulaire complété et les justificatifs sont à envoyer au moins 2 mois avant la date envisagée d'ouverture de l'établissement (en recommandé ou déposé à l'accueil avec un récépissé de dépôt)



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité,
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres,

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE RENOUVELLEMENT D'UN AGRÉMENT PRÉFECTORAL D'EXPLOITER UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE A TITRE ONÉREUX

Arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

(Articles R.213.1 à R.213.6 du Code de la Route)

Préalablement à la demande d'agrément, toute personne souhaitant exploiter une auto-école doit déposer une déclaration pour l'ouverture d'un local recevant du public, aux services techniques de la mairie du lieu d'implantation de l'établissement (pour avis des sous-commissions de sécurité et d'accessibilité).

Pour le demandeur :

- Le formulaire de demande d'agrément complété et signé
- Une photographie d'identité
- La photocopie d'un justificatif d'identité **en cours de validité**
- Pour les personnes étrangères, un justificatif attestant qu'ils sont en règle à l'égard de la législation les concernant
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- La photocopie recto-verso du permis de conduire valide
- **soit** : la photocopie d'un titre ou d'un diplôme d'État de l'enseignement supérieur ou technologique d'un niveau égal ou supérieur au niveau III,
- **soit** : une attestation de formation justifiant de la capacité du demandeur à gérer un établissement d'enseignement de la conduite délivrée par un organisme agréé.
- S'il est une personne morale, un exemplaire des statuts et le numéro SIREN, datant de moins de 3 mois
- Justificatif de suivi de stage de réactualisation des connaissances

Pour l'établissement (local):

- La justification de la déclaration de la contribution économique territoriale ou à défaut une déclaration d'inscription à l'URSAFF
- La photocopie du titre de propriété ou du bail de location du local
- Un plan normé, daté, signé du demandeur avec l'adresse et un descriptif précis du local d'activité :
 - avec superficie et dimensions de chaque pièce (hauteur, largeur, longueur),
 - avec la disposition des pièces (entrée principale, emplacements sanitaires, rez-de-chaussée ou étage, entrée indépendante de toute activité),
 - avec les dimensions des portes à respecter
- Justification d'une assurance pour le local ;
- Jeu de photographies (façade, vitrine, salle d'accueil, salle de code équipée chaises, tables, tableau)

Pour les véhicules :

Justification de la propriété ou de la location du ou des véhicules d'enseignement (carte grise) (mention spéciale « véhicule-école »)

En cas de mise en commun des locaux, des véhicules, des enseignants :

Une convention établie entre les parties intéressées, datée et signée, mentionnant que l'établissement fait l'objet d'une mise en commun et précisant qui fait l'objet de cette mise en commun

Pour les enseignants de la conduite :

La liste de tous les enseignants attachés à l'établissement ainsi que leur lieu de domicile

Toutes leurs autorisations d'enseigner ou le cas échéant leurs autorisations temporaires et restrictives d'exercer en cours de validité